



**SIXIÈME CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE**

**“UN ENVIRONNEMENT POUR L'EUROPE”**

BELGRADE (SERBIE)  
10-12 octobre 2007

---

**POLITIQUES POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT – PROGRÈS  
ACCOMPLIS PAR LES PAYS D'EUROPE ORIENTALE, DU CAUCASE  
ET D'ASIE CENTRALE**

document soumis par

l'Équipe spéciale pour l'application du Programme d'action  
pour l'environnement en Europe centrale et orientale

par l'intermédiaire du Groupe de travail spécial  
composé de hauts fonctionnaires



NATIONS UNIES





**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/BELGRADE.CONF/2007/16  
12 septembre 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

Sixième Conférence ministérielle  
«Un environnement pour l'Europe»  
Belgrade, 10-12 octobre 2007  
Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire

**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS**

**PROGRÈS ET PERSPECTIVES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE  
ENVIRONNEMENTALE POUR LES PAYS D'EUROPE ORIENTALE,  
DU CAUCASE ET D'ASIE CENTRALE ET DE L'INITIATIVE CONCERNANT  
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ASIE CENTRALE**

**POLITIQUES POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT – PROGRÈS ACCOMPLIS  
PAR LES PAYS D'EUROPE ORIENTALE, DU CAUCASE  
ET D'ASIE CENTRALE<sup>1</sup>**

1. À la cinquième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Kiev, 21-23 mai 2003), les ministres ont adopté le document intitulé «Partenariats environnementaux dans la région de la CEE: stratégies environnementales pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Cadre stratégique»<sup>2</sup>. La stratégie vise à contribuer à améliorer l'état de l'environnement dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et à y mettre en œuvre le plan d'application adopté lors du Sommet mondial<sup>3</sup> en appuyant les efforts qu'ils déploient pour protéger leur environnement et en facilitant le partenariat et la coopération entre ces pays et d'autres pays de la région de la CEE, y compris toutes les parties prenantes. En outre, les ministres ont invité l'Équipe spéciale pour l'application du Programme d'action pour

---

<sup>1</sup> Le présent document a été soumis à la date indiquée ci-dessus pour des raisons techniques.

<sup>2</sup> ECE/CEP/105/Rev.1.

<sup>3</sup> Sommet mondial pour le développement durable.

l'environnement en Europe centrale et orientale (PAE) à diriger les efforts tendant à faciliter et à appuyer, en collaboration avec les autres organismes internationaux intéressés et les centres régionaux pour l'environnement, la réalisation des objectifs de la Stratégie de partenariats pour l'environnement par les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale<sup>4</sup>.

2. En vue de la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe», le secrétariat de l'Équipe spéciale OCDE<sup>5</sup>/PAE ont établi conjointement, en collaboration avec d'autres institutions ayant des activités dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale – PNUD<sup>6</sup>, CEE, PNUE<sup>7</sup>, OMS<sup>8</sup>, Banque mondiale, REC pour l'Europe centrale et orientale, REC pour le Caucase, REC pour l'Asie centrale, REC pour Moldova, REC pour la Fédération de Russie, et Réseau européen des organisations non gouvernementales membres de l'Eco-Forum – un rapport intitulé «Politiques pour un meilleur environnement – progrès accomplis par les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale» qui évalue les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie de partenariats pour l'environnement et présente les mesures prises par chaque pays. La rédaction du rapport a été étroitement coordonnée avec la quatrième évaluation de l'état de l'environnement dans la région paneuropéenne, établie par l'Agence européenne pour l'environnement, et a été supervisée par l'Équipe spéciale pour l'application du PAE, actuellement coprésidée par la Commission européenne et le Kazakhstan. Les gouvernements des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale ont activement participé à l'orientation des objectifs et l'agencement du rapport, communiqué de nombreuses informations et examiné la version définitive du rapport. Plusieurs donateurs – la Commission européenne, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse – ont participé financièrement à son élaboration. Le rapport sera disponible lors de la Conférence et sera affiché sur le site Web de l'Équipe spéciale OCDE/PAE (<http://www.oecd.org/env/eap/belgrade>).

3. Les participants à la Conférence sont invités à examiner les conclusions du rapport et à convenir de la marche à suivre pour surmonter les principales difficultés rencontrées dans le domaine de l'environnement dans les pays d'Europe centrale, du Caucase et d'Asie centrale.

-----

---

<sup>4</sup> ECE/CEP/94/Rev.1, par. 61, 72 et 73.

<sup>5</sup> Organisation pour la coopération et le développement économiques.

<sup>6</sup> Programme des Nations Unies pour le développement.

<sup>7</sup> Programme des Nations Unies pour l'environnement.

<sup>8</sup> Organisation mondiale de la santé.